

Résumé de la séance du 7 octobre

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile-le-Grand a tenu une séance ordinaire le lundi 7 octobre à 19 h 30 au centre civique Bernard-Gagnon, situé au 6, rue Bella-Vista.

Vous n'étiez pas présent ? La séance peut être écoutée en différé sur [la chaîne YouTube de la Ville](#). Afin de faciliter le visionnement et favoriser l'accessibilité universelle, les sous-titres peuvent être activés dans la barre d'outils s'affichant au bas de la vidéo.

Voici un résumé des orientations adoptées pour le mieux-être de la population et le développement harmonieux de la ville.

Le conseil municipal a reconnu et mis en valeur les accomplissements culturels, sportifs et communautaires de certains citoyens lors d'une cérémonie de reconnaissance tenue avant la séance publique. Les Grandbasilloises honorées ont ensuite été invitées à signer le livre d'or afin que leurs réalisations soient soulignées de façon officielle et permanente par la Ville.

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

Acquisitions, contrats et mandats

Le contrat pour la fourniture et la livraison d'un chargeur sur pneus a été octroyé à l'entreprise 6155227 Canada inc. (Benco Pièces & Services) pour un montant de 191 432,23 \$ taxes incluses.

[Voir ces éléments abordés en séance...](#)

Le conseil municipal a autorisé l'affectation de surplus accumulés non affectés pour le financement de divers projets municipaux, répartis comme suit :

- 9 700,26 \$ pour la décontamination du 200, rue Principale.
- 55 000 \$ pour l'étude des feux de circulation aux intersections du boulevard du Millénaire et de la rue Principale, ainsi que du chemin Saint-Louis et de la rue Bella-Vista.
- 32 000 \$ pour l'élaboration d'un plan d'entretien préventif des bâtiments municipaux.
21 305 \$ pour l'achat d'outils techniques pour la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable.

[Voir ces éléments abordés en séance...](#)

Le conseil municipal a octroyé un contrat pour des services professionnels relatifs à la mise à jour du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées à l'entreprise Maxxum Gestion d'actifs au montant de 22 908,77\$, taxes incluses.

[Voir ces éléments abordés en séance...](#)

La Ville s'est jointe au regroupement d'achats de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour l'achat en vrac de différents carburants nécessaires aux activités municipales, et ce, pour une durée de 3 ans.

[Voir ces éléments abordés en séance...](#)

Puisqu'aucune soumission n'a été reçue, l'appel d'offres pour la fourniture et l'installation d'un bâtiment de service préfabriqué au parc de la Seigneurie a été annulé.

[Voir ces éléments abordés en séance...](#)

Suivant la réception de deux soumissions non conformes pour l'appel d'offres pour l'inspection et l'entretien des équipements de protection incendie, le conseil municipal a résolu de rejeter celles-ci.

[Voir ces éléments abordés en séance...](#)

Aides financières, engagement et demandes particulières

Les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu pour l'exercice financier 2025 ont été adoptées. La contribution financière de la Ville de Saint-Basile-le-Grand est estimée à 1 075 893 \$.

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

Diane Laverdure a été nommée à titre de membre citoyenne dans le comité de développement culturel pour une durée de deux ans. Les mandats de Isabelle Hotte et de Roxanne Labelle-Lecompte y ont également été renouvelés, pour la même durée.

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

Le conseil municipal a fait l'adoption d'une politique encadrant l'utilisation des véhicules municipaux afin d'assurer une gestion optimale et efficace du parc automobile, tout en veillant à la sécurité des employés et à la préservation des actifs de la Ville.

Le conseil municipal a aussi approuvé le plan de gestion du matériel roulant. Celui-ci permettra, essentiellement, de mettre en place une gestion efficiente et durable du matériel roulant, dans le but de favoriser la transparence et d'assurer une gestion

responsable des ressources publiques.

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

Une nouvelle entente intermunicipale avec la Régie intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu a été approuvée par les membres du conseil. Celle-ci vise à remplacer celle en vigueur depuis 2017 et prévoit notamment l'ajout d'une conduite reliant les villes de Saint-Basile-le-Grand et de McMasterville.

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

Le conseil municipal a résolu d'appuyer la démarche de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) visant à obtenir le statut de paysage humanisé pour les collines Montérégiennes, afin de reconnaître et protéger leur biodiversité, leurs paysages et leur patrimoine. La Ville accompagnera la CMM dans ses travaux pour que les finalités du projet soient réalistes, contextualisées et effectives.

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

Le conseil municipal a fait l'adoption d'une nouvelle politique portant sur le harcèlement au travail afin de remplacer la précédente en vigueur depuis 2006. Cette nouvelle politique a pour but d'inclure les dispositions de la *Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel*.

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

Le procès-verbal de cette assemblée publique sera disponible en ligne quelques jours après son adoption par le conseil municipal à la séance ordinaire du 4 novembre prochain.